

NOTES, QUESTIONS ET DISCUSSIONS

HERBERT SPENCER ET LA PHILOSOPHIE DE L'HISTOIRE

La philosophie de l'histoire a tenu une grande place dans l'œuvre de Herbert Spencer quoique peut-être le mot lui-même n'y figure pas une seule fois. En effet la sociologie de Spencer est beaucoup plus encore que celle d'Auguste Comte une théorie des transformations de l'homme et des sociétés depuis l'âge éolithique le plus lointain jusqu'à la période actuelle. Spencer a parlé souvent des travaux de la critique historique avec un mépris mal déguisé, mais c'est là un trait commun de plus entre lui et tous ceux qui ont traité l'histoire systématiquement, en vue de substituer une loi ou un petit nombre de lois à la multitude indéfinie des faits contingents.

Un instant les idées de Spencer ont paru diriger et dominer le mouvement des études sociologiques. Puis la réaction est venue. Spencer avait pris parti avec beaucoup de courage et même d'apreté contre le courant des idées et des passions socialistes. Tous les dévots du nouveau messianisme se détournèrent de lui. On chercha dans ses livres les erreurs et les lacunes et il ne fut pas impossible de les trouver.

Maintenant la mort a fait son œuvre et une critique équitable peut faire la sienne. Il ne saurait plus être question désormais d'accepter ou de repousser en bloc la sociologie spencérienne. Mais il est bien permis de dire que personne ne pourra tenter une synthèse des faits sociaux sans prendre sur bien des points Spencer pour guide.

A notre avis, la sociologie est redevable à Spencer de trois vues dont la fécondité n'est pas épuisée. C'est à Spencer que nous devons la fusion définitive des études historiques et des études ethnologiques. Sans doute, il avait eu beaucoup de précurseurs : il suffit de citer les noms de Bachofen, de Mac-Lennan, de Lewis-Morgan, d'Adolphe Bastian pour la phase préhistorique, de Summer Maine pour l'étude historique des transformations du droit. Mais Spencer a su dégager l'essentiel de ces travaux et en tirer la conclusion commune, la survivance du passé préhistorique dans l'histoire tout entière et même dans la vie morale et politique de

l'Europe contemporaine. Il a su inspirer et diriger ce prodigieux travail d'analyse qui a pour titre la *Sociologie descriptive*, matériel de faits que la critique devra reviser, mais où longtemps encore des générations de savants pourront puiser.

Spencer a su donner à la sociologie un concept directeur qui manquait à ses prédécesseurs, la *coopération*. Le sociologue en doit suivre les degrés, depuis la horde fuégienne jusqu'à la coopération internationale moderne ; il en doit distinguer les grands types, le type coercitif et le type contractuel ; il doit enfin en dégager les effets, c'est-à-dire les différents systèmes de gouvernements, domestique, industriel, ecclésiastique et politique. Sans doute cette idée avait déjà été en partie élucidée par les économistes et même par les philosophes grecs. Mais ce n'était pas un service médiocre que d'intégrer dans la sociologie tous les résultats de l'analyse économique que Comte en avait si imprudemment et injustement bannis au nom de ses théories superficielles sur l'altruisme et le Grand Être ¹.

Enfin, Spencer a considéré la société comme un milieu où se forme le caractère et il a trouvé le seul critère à la fois subjectif et objectif qui rende possible une classification qualitative des types sociaux. La société la plus basse est celle qui crée la discipline la plus coercitive, d'une part parce qu'elle a pour éléments derniers les caractères les moins adaptés à la coopération volontaire, d'autre part parce que ses institutions font obstacle à une adaptation meilleure. Réciproquement la société industrielle ou contractuelle est la plus haute parce qu'elle place chaque génération dans les conditions les plus favorables à la formation d'un caractère actif, capable de se contrôler lui-même. Ce critère n'a pas seulement une valeur morale et éducative : il a une valeur juridique. La seule pierre de touche qui permette d'éprouver la valeur d'une réforme législative est la prévision de l'influence qu'elle aura sur la formation des caractères. Les rendra-t-elle plus fermes et même plus respectueux de la justice contractuelle ? elle est bonne. Les asservira-t-elle à la collectivité et aux courants de la passion populaire ? elle ne peut qu'ajouter aux maux dont on a déjà la conscience.

Sans doute Spencer a abusé de l'idée et du mot d'adaptation. Il en a parlé comme d'une loi nécessaire asservissant à son empire la personnalité aussi bien que les organismes. Néanmoins on ne doit pas le confondre avec les bio-sociologistes. L'adaptation de l'homme à la vie sociale est chez lui tout autre chose qu'une transformation organique : c'est une *éducation de soi-même*, une série de transformations émotionnelles et intellectuelles où l'expérience consciente de l'agent joue son rôle, quoique l'habitude et l'hérédité en consolident les effets et en assurent la transmission. La synthèse objective insuffisamment critique dont Spencer a tiré la prétendue loi de l'évolution universelle a bien souvent obscurci sa philosophie sociale au lieu d'y projeter la lumière.

1. Comte, on le sait, écartait les conclusions des économistes sur la coopération pour en revenir aux doctrines d'Aristote.

Toutefois, c'est la notion du problème sociologique qui a conduit Spencer à distinguer les uns des autres les trois grands processus, inorganique, organique et superorganique que la théorie de l'évolution universelle tendrait à confondre dans une intelligible série continue. Une philosophie sociale plus critique repoussera le naturalisme spencérien, mais elle devra tenir le plus grand compte de la synthèse historique que Spencer a si vigoureusement ébauchée.

GASTON RICHARD.

LES TRAVAUX DE L'INSTITUT INTERNATIONAL DE SOCIOLOGIE.

Tous les ans, depuis 1895, l'Institut international de Sociologie publie un volume d'*Annales*¹; les tomes VII, VIII, IX, dont nous allons nous occuper, ont paru en 1901, 1902 et 1903. Les deux premiers renferment les mémoires et les discussions auxquels a donné lieu le quatrième Congrès de l'Institut, tenu à Paris en septembre 1900; le troisième est consacré aux travaux de l'année 1902.

Dans le tome VII, déjà ancien, nous ne ferons que signaler les communications, d'un caractère spécial, de M. Kovalewski (*Le clan*) et de M. de la Grasserie (*La famille artificielle*), celle de M. Jaffé (*Les associations industrielles et la solution pacifique des grèves*), qui est du domaine de l'art et non de la science sociale, et nous nous arrêterons seulement aux deux suivantes: de Roberty, *Les préjugés de la sociologie contemporaine*, Lester Ward, *La mécanique sociale*.

Sous le titre indiqué. M. de Roberty, après un préambule plus général, traite la question de la *race*. Il distingue la mentalité *présociale*, ou biologique, et la mentalité *postsociale*, ou bio-sociale, la cérébralité inférieure du groupe ethnique — qui, à cet étage, n'est encore qu'un sous-groupe zoologique — et la psychologie supérieure des races civilisées. « Or, c'est précisément parce qu'on ne sépare pas ces deux classes de phénomènes, parce que l'on attribue trop souvent à la mentalité présociale les effets de la mentalité postsociale, qu'on en arrive à considérer la race comme une cause essentielle qui fait naître les événements et dirige le cours de l'évolution historique. On voit partout l'influence de la race, et on oublie la part de la civilisation, de l'histoire elle-même... La race illumine la préhistoire, la présociologie des peuples » (pp. 247-248). — M. Kovalewski, M. Coste, M. Novicow ont appuyé les conclusions de M. de Roberty. M. Limousin, au contraire, a insisté sur l'importance de la race, — qu'il distingue de la nation. Bien qu'on lui ait objecté avec raison le mélange des races, il n'en reste pas moins que la question de la race mérite

1. Paris, Giard et Brière, éditeurs, 319, 330, 365 pp. in-8.

examen, même dans l'étude de la période postsociale. Les nations sont des races artificielles dans la constitution desquelles entrent, sans doute, à quelque degré des races naturelles. Certains sociologues, exclusivement préoccupés des étapes du développement social, négligent trop les différences de civilisations coexistantes.

M. Lester Ward donne le nom de *mécanique sociale* à la science sociale telle qu'il la conçoit : il lui semble qu'ainsi se trouve exprimée le plus clairement l'idée de force et de loi dans la société ; et ce terme prépare la division fondamentale en *statique sociale* et *dynamique sociale* (pp. 172-173). L'ensemble de cette étude tend simplement à établir que la société repose sur une *organisation* fondée elle-même sur la *synergie*, et que cette organisation progresse par la *conation*, c'est-à-dire par l'effort rationnel et téléologique : « Les deux grands principes de la mécanique sociale sont : le principe de la *synergie* sociale, qui gouverne les phénomènes de la statique sociale, et le principe de *conation*, qui gouverne les phénomènes de la dynamique sociale » (p. 203). M. Lester Ward aboutit à cette conclusion par une série de remarques qui, souvent, sont intéressantes ; mais il est trop préoccupé d'établir un lien entre les règnes de la nature : son étude est de philosophie plus que de science.

Elle a donné lieu à diverses remarques. M. Limousin, par exemple, critique l'expression de mécanique sociale, et il réclame une onomastique spéciale pour la science des sociétés, — *cénésie*, société ; *cénécosophie*, science des sociétés ; *cénécopée*, socialisme, etc., — afin qu'il apparaisse que les lois qui régissent la matière et celles qui régissent la société, si elles présentent des analogies, ne sont point parallèles. — M. Coste observe justement que la possibilité d'une généralisation philosophique ne constitue pas « une méthode d'investigation et de découverte : elle couronne un édifice, elle ne le fonde pas. Les plus belles formules du monde n'ont de valeur positive, en sociologie comme en mathématiques, que par les données d'observation qu'on y introduit » (p. 222). Il croit qu'il y a quelque chose d'artificiel dans la distinction entre la statique et la dynamique sociales, et il rappelle en deux mots sa théorie — qui lui paraît la principale explication en dynamique sociale — sur le groupement de la population.

La discussion qui a eu le plus d'ampleur à ce Congrès de 1900 se rapporte à la question du *matérialisme historique* ou *économique*. Elle remplit le tome VIII tout entier avec quelques travaux postérieurs au Congrès mais relatifs au même sujet.

La doctrine marxiste a été exposée de façon précise et claire par M. de Kellès-Krauz, dans un rapport qui a servi de texte aux débats. Un très grand nombre de personnes — dix-huit — ont pris la parole ou envoyé des notes sur la question : MM. Novicow, Loria, Kovalewski, de la Grasserie, Coste, Abrikossof, Tœnnies, de Greef, Lester Ward, Limousin, Gropali, Puglia, de Roberty, René Worms, Fouillée, Tarde, Sanz y Escartin, Winiarski.

Le rapporteur clôt le volume — comme il avait terminé la discussion en 1900 — par une « réplique » où il constate que des malentendus et des

interprétations fausses empêchent souvent les objections d'être efficaces, et que les orateurs, « la plupart du temps, expriment des idées qu'ils avaient depuis longtemps, comme si le rapport n'avait jamais existé » (p. 312 ; cf. p. 314). Discuter le matérialisme historique, ç'a été, en effet, pour beaucoup, l'occasion de présenter un résumé de leur système d'explication historique, d'opposer système à système. Cependant, M. de Kellès-Krauz — lequel, d'ailleurs, déclare et montre que le terme de *matérialisme* « ne peut et ne doit pas être pris littéralement » (p. 316), que, si la catégorie économique des phénomènes sociaux « forme la base de toute la superstructure », les autres catégories de phénomènes peuvent acquérir une indépendance relative — M. de Kellès-Krauz constate, en fin de compte, que « les savants et les penseurs venant de différents côtés, appartenant aux diverses écoles, ... se mettent... presque tous d'accord pour reconnaître la très grande influence exercée sur la vie sociale par les phénomènes économiques et la nécessité, ou au moins l'énorme utilité, de prendre ces phénomènes pour la base de toute étude de fait. S'il en pouvait résulter, ajoute-t-il, une forte impulsion dans le sens des études monographiques, ... ce débat aurait vraiment été utile et fécond » (p. 337). M. Worms a indiqué, lui aussi, très nettement, dans l'Introduction du volume (pp. 45-46), les avantages qu'a pu avoir cette discussion, les concessions réciproques qui en sont résultées.

Le tome IX est tout à fait composite. Nous y relevons d'abord deux études qui font suite à des communications antérieures. M. de Kellès-Krauz, dans des pages qui ont pour titre *Influence du facteur économique sur la musique*, cherche à donner une confirmation nouvelle de la thèse marxiste « par quelques observations générales et quelques exemples caractéristiques tirés de l'histoire de la musique » (p. 309). Ses remarques prouvent bien une chose. — qui, d'ailleurs, est évidente, — que la vie sociale, et en particulier la vie économique, retentit sur l'évolution de l'art musical, mais non qu'elle en est sous la dépendance exclusive. — L'article de M. Limousin (*De l'onomasique de la sociologie*), où il développe des idées indiquées dans le tome VII, est intéressant, parfois ingénieux, mais fait l'effet d'une sorte de jeu d'esprit. Qu'il y ait du vague dans l'onomasique de la sociologie, c'est incontestable ; mais il y a du vague et des divergences aussi dans les conceptions des sociologues. Les termes que M. Limousin propose expriment plus ou moins ses propres conceptions et sont — lui-même le reconnaît — singulièrement rébarbatifs : *cénanthroposophie*, science des rapports entre les hommes ; *cénanthropoteclinie*, art des sociétés (distinction très juste et que les sociologues ne font pas assez) ; *métacénanthroposophie*, évolution des sociétés, etc.... — Rapprochons du travail de M. Limousin une *Classification des doctrines sociologiques*, par M. Fausto Squillace, destinée à corriger les principales classifications de ce genre, qu'il énumère et qu'il critique. Il n'y a qu'un intérêt relatif dans un tel effort, qui fait quelque peu violence aux systèmes, surtout lorsqu'ils sont complexes, pour constituer un schème simpliste.

Voici deux études d'un caractère très général. M. Lester Ward donne

le sous-titre d'*utopie sociologique* à des pages sur *la différenciation et l'intégration sociales* — il serait plus exact de dire sur la différenciation et l'intégration des races humaines. Son mémoire est très attachant; mais il renferme un ensemble de considérations hypothétiques sur les origines et sur l'avenir de l'humanité. Il retrace les grandes lignes d'une évolution où les races seraient allées se multipliant, jusqu'à un moment où elles auraient commencé à s'unifier; et cette unification doit se poursuivre jusqu'à la formation d'une race humaine unique, d'une humanité dont il entrevoit le progrès indéfini. — M. René Worms publie quelques réflexions sur ce qu'il appelle la *lutte des âges*. Il montre, somme toute, que le principe d'innovation, représenté par les jeunes, s'oppose au principe de conservation, représenté par les vieux, qu'il y a solidarité, dans tous les domaines sociaux, entre ceux des mêmes âges et, en particulier, de la même génération. S'il est très vrai, comme il le dit, que les changements s'accomplissent aujourd'hui plus vite que par le passé, c'est une opinion courante mais historiquement contestable, que jadis « il y avait seulement un esprit général par siècle, un pour le *xvi^e*, un pour le *xvii^e*, un pour le *xviii^e* » (p. 177).

Le même volume renferme aussi deux travaux sur le *Droit*. M. de la Grasserie (*De la fonction sociologique du droit naturel*) étudie les rapports entre le droit naturel et le droit positif. Le droit naturel, pour lui, c'est « une branche de l'éthique externe au droit, non dépourvue de sanction humaine, car on aboutirait ainsi au for intérieur, mais ne possédant que la sanction individuelle qui est exercée par l'intéressé » (p. 201). Le droit positif, tantôt est complètement artificiel, tantôt exprime en partie le droit naturel, tantôt coïncide avec lui. « Partout, sauf pendant une période très ancienne, nous voyons dominer d'abord le droit positif, artificiel et formaliste, puis des brèches se faire dans ce droit, brèches par lesquelles le droit naturel pénètre jusqu'à ce qu'il domine à son tour » (p. 249; cf. p. 272) : et M. de la Grasserie cherche à dégager les divers facteurs de cette évolution. La thèse qui est au fond de cette étude, intéressante, riche en détails et en rapprochements suggestifs, c'est que « le formalisme est un goût inné des peuples primitifs » (p. 265; cf. p. 281), et qu'il y a un courant antagoniste, *l'individualisme*, qui détruit dans la législation tout ce qui est factice pour ne conserver que *l'humain*, c'est-à-dire le naturel (p. 266); c'est qu'au droit *sociétariste* (p. 272) succède de plus en plus le droit individuel et humain. On peut se demander si c'est bien l'individualisme qui va se développant. Ce travail, du reste, qui contient, à coup sûr, une part de vérité, est trop spéculatif, considère trop l'évolution du dehors, ne pénètre pas assez aux causes, ne définit pas suffisamment le rôle de la société et des facteurs divers qui agissent sur cette évolution. — M. Groppali donne, lui, la leçon d'ouverture d'un cours de philosophie du droit, professé à l'Université de Modène, *Le problème de la formation du droit et les nouvelles exigences de la critique moderne* : il y veut prouver que le phénomène juridique doit être étudié « non seulement dans l'ensemble de ses rapports extérieurs mais encore dans son ensemble intérieur »,

qu'il a une genèse à la fois « cosmique, sociologique et psychique ».

Les pages de M. Levasseur sur *L'Association ouvrière en France sous le second Empire* sont extraites du tome II, en préparation, de l'édition nouvelle de *l'Histoire des classes ouvrières et de l'industrie en France depuis la Révolution* : nous parlerons de cet important ouvrage quand ce volume aura paru. — M. Tarde donne de Cournot une sorte de portrait aux touches fines, de caractéristique générale, avec un parallèle ingénieux de Cournot et de Comte ; ce n'est là, sans doute, qu'un fragment d'une étude plus complète.

Il est incontestable qu'il se fait, soit à l'Institut international de Sociologie, soit à la Société de Sociologie de Paris, — dont la *Revue internationale de Sociologie* publie les comptes rendus, — beaucoup de travail, qu'il se dépense là beaucoup de zèle et de bonne volonté. Rappelons qu'il existe une *Bibliothèque sociologique internationale*, dont les publications, d'ailleurs inégales, ont souvent une réelle valeur. Parmi les noms des membres de ces institutions et des collaborateurs de ces entreprises, il en est de distingués et il en est d'illustres. Les questions traitées dans les réunions ou les congrès sont parfois très importantes ; et l'idée de soumettre à des discussions suivies des théories ou des problèmes comme le matérialisme historique, comme — dernièrement — les rapports de la psychologie et de la sociologie¹, ou comme — précédemment — la conception organiciste de la société, cette idée est ingénieuse et féconde. Que toute cette organisation ait rendu des services, contribué puissamment au progrès de la curiosité sociologique, dans le sens le plus large — et aussi le plus vague — du mot, voilà qui ne fait pas l'ombre d'un doute. Il faut reconnaître le mérite de M. Worms dont l'initiative et l'activité ont produit ces résultats.

Ce qu'il faut constater, par contre, c'est que, dans tout cela, la spéculation et la science, la science et l'art sont insuffisamment distingués, c'est que les acquisitions proprement scientifiques sont un peu noyées. Le défaut des discussions, c'est d'être souvent trop académiques ; et celui des publications, c'est d'être trop éclectiques. Voilà ce qui est devenu très frappant surtout depuis qu'a été fondée l'*Année sociologique*. Tandis que M. Worms a groupé des travailleurs et des amateurs animés d'esprits divers, M. Durkheim a créé une école. Tandis que M. Worms et ses collaborateurs travaillent chacun de son côté ou discutent ensemble sans chercher suffisamment à se *dépersonnaliser*, certains même en affectant, au contraire, l'originalité, M. Durkheim et ses disciples sont attachés à une œuvre qui tâche à être impersonnelle et qui progresse, sans bruit, d'année en année. A vrai dire, cette œuvre nous semble avoir quelque chose d'un peu étroit, et par là — par là seulement — de dogmatique encore ; mais elle est vraiment scientifique, parce qu'elle veut être objective et *méthodique*.

H. B.

1. Congrès de 1903. — Ce sera le contenu du tome X qui n'a pas encore paru.

UNE LEÇON INAUGURALE SUR LA SCIENCE DE L'HISTOIRE,
A CAMBRIDGE ¹.

Mr. G.-B. Bury, qui a succédé à Lord Acton dans la Chaire Royale d'Histoire de l'Université de Cambridge, a profité de son entrée en fonctions pour adresser à ses étudiants cette allocution significative. Il a voulu, dès le début de son enseignement, rappeler quelques vérités connues, presque banales, mais dont l'ascendant, en Angleterre comme dans d'autres pays, a encore besoin d'être affermi.

Le caractère scientifique des recherches historiques n'est contesté par personne. « Mais certains, dit Mr. Bury, qui l'admettent en théorie, hésitent à en tirer, en pratique, toutes les conséquences qu'il comporte. » C'est que l'histoire scientifique, malgré son merveilleux progrès au cours du XIX^e siècle, n'est pas encore entièrement séparée de la littérature : ou, si elle l'est déjà pour une élite de vrais historiens, elle ne l'est pas pour tous ceux qui se parent de ce nom. « L'histoire n'est pas une branche de la littérature. Les faits de l'histoire comme ceux de la géologie ou de l'astronomie, peuvent fournir des matériaux au littérateur : pour des raisons évidentes, ils se prêtent à la représentation artistique beaucoup plus aisément que les phénomènes décrits par les sciences naturelles. Mais revêtir l'histoire d'une société d'un habillement littéraire n'est pas plus le rôle d'un historien en tant qu'historien, que ce n'est le rôle d'un astronome, en tant qu'astronome, de présenter sous une forme artistique l'histoire des étoiles. Prenez, par exemple, le plus grand des historiens contemporains. La réputation de M. Mommsen, en tant qu'homme de lettres, est fondée sur son *Histoire romaine* ; mais sa grandeur comme historien, nous la trouverons bien moins dans cet ouvrage si brillant que dans le *Corpus*, le *Staatsrecht* et les *Chroniques*. »

On ne saurait mieux dire. Et il importe de le répéter en France, où notre légendaire bon sens n'est pas de trop contre deux excès également redoutables : celui de l'érudition la plus indigeste d'une part, et d'autre part celui de la forme agréable, élégante, mondaine. Un grand historien ne gagne rien à être illisible : il est même improbable, s'il ne peut ordonner ses idées et les exprimer dans toute leur force, qu'il soit vraiment un grand historien, ou, en tout cas, un grand esprit. Mais celui qui, dans le plus beau style, avec l'imagination la plus heureuse ou l'inspiration la plus élevée, écrit une histoire sans critique, ou, chose plus grave, avec une critique empruntée, maquillée, faite pour imposer aux naïfs, n'est pas du tout un historien : c'est un littérateur qui abuse le public ou s'abuse lui-même. Ne disons rien de ceux qui n'ont droit, en

1. J.-B. Bury, *The Science of History. An Inaugural lecture delivered in the Divinity School, Cambridge, on January, 26, 1903.* — Cambridge, University Press, 1903, in-8, 42 p.

bonne justice, à aucun de ces deux titrés, et qui, habilement, se font concéder l'un à la faveur de l'autre, historiens chez les littérateurs, littérateurs chez les historiens. Nous n'aurons pas besoin d'aller bien loin pour en trouver des exemples.

Mais ce n'est pas assez, dit Mr. Bury, de séparer nettement, en pratique comme en théorie, l'histoire de la littérature. Il faudrait en bannir tout subjectivisme. Ce n'est pas seulement l'historien moraliste d'autrefois qui s'attachait de préférence à certains événements, à certaines périodes, plus riches en exemples et en leçons : l'historien le plus imbu de principes positifs se dégage rarement des préoccupations de son temps, de son pays, de son parti. Si certaines questions l'attirent, c'est pour des raisons qui ne sont pas purement scientifiques. « Du point de vue subjectif, et en ce qui concerne nos besoins contemporains, on peut être d'avis que certains siècles du développement humain sont d'une importance prédominante et unique, et possèdent, pour des fins d'utilité actuelle, une valeur immédiate à laquelle des époques plus reculées ne peuvent prétendre. Mais il ne faut pas oublier que ce point de vue, quoique, en un sens, légitime et nécessaire, est subjectif et non scientifique... Nous devons considérer nos mesquines périodes *sub specie perennitatis*. »

Nous retrouvons ici une des idées qu'a si souvent exprimées Renan, celle qui domine le premier et en même temps le dernier de ses grands livres, *l'Avenir de la Science*. Ce n'est pas pour le présent que l'historien travaille, mais pour l'avenir. Quand il accumule, patiemment, des matériaux de bonne qualité, il pense au grand édifice que ses yeux ne verront point : et malheur à lui s'il ne travaille pas honnêtement, en bon ouvrier, car son labeur aura été vain. Il ne lui est pas interdit d'essayer, dès maintenant, une construction provisoire : mais qu'elle serve surtout à juger de l'effort déjà fourni, à mesurer la tâche accomplie : qu'elle puisse demeurer « comme une pierre milliaire sur la route du progrès humain ». Et plus l'histoire semblera se détacher des réalités présentes, plus elle sera près de devenir vraiment utile, d'entrer, comme une force nouvelle, dans le domaine de la pratique. « Si l'histoire doit devenir une force de plus en plus puissante pour dissiper l'erreur qui obscurcit la vue des hommes, pour modeler l'opinion publique et faire avancer la cause de la liberté intellectuelle et politique, elle préparera ses disciples à cette grande œuvre, non par des considérations d'utilité immédiate pour la semaine prochaine, l'année prochaine ou le siècle prochain, non par un idéal commode et des vues limitées, mais par cette idée toujours présente que, si elle peut fournir des matériaux à l'art littéraire et à la spéculation philosophique, elle n'est en elle-même, rien de plus et rien de moins qu'une science. »

Une science, c'est un mot qu'il faudrait expliquer. Cela, Mr. Bury ne le fait point. L'histoire est-elle vraiment une science comme la chimie ou la biologie ? La science des phénomènes historiques ne serait-elle pas quelque chose de plus que l'histoire ? Mais cette science, quelque nom qu'on lui donne, ne saurait se fonder que sur l'histoire scientifique. Et celle-ci a encore besoin d'être défendue, quoique, en théorie, elle ait de-

puis longtemps triomphé. Il n'est pas nécessaire de recommander à un étudiant en chimie de considérer les sujets qu'il étudie *sub specie æterni*. Il est encore nécessaire de le faire — peut-être le sera-t-il toujours — pour les étudiants en histoire.

PAUL MANTOUX.

M. le Dr Emil Reich fait à Londres, aux cours de l'Extension universitaire (*University Extension Lectures*), des leçons sur l'histoire générale, qu'il convient de signaler ici. Elles ont débuté par une Introduction à l'étude de l'histoire, où ont été traitées les questions suivantes : *The Subject and Object of History. Is History a Science? — The True Causes of Historic Events. — Personality in History. — Untrue Causes : Race, Evolution, etc. — The Sources and Methods of History. Historical Bibliography.* — Le sommaire (*Syllabus*) de ces leçons, que nous avons reçu, est fort intéressant.

Le même Dr Reich annonce un cours de logique (*An Introduction to the Fundamental Principles of Evidence and Reasoning*) où il fait une place à la méthode historique (« *Proofs* » in *Historical Science*).

On vient de lire le compte rendu d'une leçon d'ouverture du professeur Bury, à Cambridge, sur la *Science de l'histoire*. Il semblerait, à quelques indices, que l'on commençât, en Angleterre, à se départir du dédain qu'on avait témoigné, ces dernières années, pour la théorie de l'histoire.

* * *

Un Congrès international d'Histoire des religions doit avoir lieu cette année à Bâle du 30 août au 2 septembre. Le président du Comité d'organisation est le professeur von Orelli ; le premier secrétaire, à qui doivent être adressées les adhésions, est le professeur A. Bertholet (Leonhardstrasse, Bâle).

* * *

A la librairie Alcan vient de paraître le premier numéro d'une revue nouvelle, *Journal de Psychologie normale et pathologique* : son programme et le nom de ses directeurs (les docteurs Pierre Janet, professeur au Collège de France, et Georges Dumas, chargé de cours à la Sorbonne) lui assurent un accueil excellent.

« Les travaux concernant les études psychologiques, dit avec raison le programme, sont aujourd'hui disséminés en France et à l'étranger dans un grand nombre de recueils spéciaux ; les uns ne sont lus que par les philosophes, les autres que par les médecins, les jurisconsultes, les

psychologues de l'éducation ou les sociologues. Il a paru important de grouper les analyses de ces divers travaux dans un seul journal qui pourra devenir une sorte de *Centralblatt* pour tous ceux qui s'intéressent aux études de psychologie normale et pathologique. Les médecins et en particulier les aliénistes y trouvent toutes les études et les recherches faites par les psychologues de laboratoire et les physiologistes ; ceux-ci, à leur tour, y trouvent toutes les observations pathologiques indispensables pour leurs études.

« Un chapitre spécial tiendra le lecteur au courant des recherches curieuses entreprises aujourd'hui de tous côtés sur ces phénomènes dits supranormaux situés sur les frontières de la science.

« Une première partie du *Journal*, la plus courte, rapportera des expériences pathologiques et des observations relatives aux psychoses et aux névroses particulièrement intéressantes pour l'étude des problèmes actuels de la psychologie. »

Nous signalons particulièrement à nos lecteurs, dans la riche Bibliographie, — elle occupe les deux tiers du numéro, — la section VII de la première partie : *Psychologie dans ses rapports avec la linguistique, l'histoire, la science des religions, la morale et la sociologie.*
